



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX Hiver 2014/2015

COCORICO N°53

Le mot du Maire

Une année se termine qui a vu une nouvelle municipalité se mettre en place à Poule-les Écharmeaux, en même temps que s'installait la COR (Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien), vaste ensemble qui regroupe trente-six communes.

L'année 2015 arrive et avec elle, la transformation du Département du Rhône avec une nouvelle distribution des territoires : une Métropole lyonnaise et un nouveau Rhône dont les cantons au nombre de treize seront plus étendus. Poule-les Écharmeaux fera partie du canton de Thizy-les-Bourgs.

Pour notre commune, cette fin d'année 2014 fait augurer des évolutions significatives autour des projets concernant les commerces et nourrit beaucoup d'espoir pour 2015.

C'est avec plaisir que je vous convie aux vœux de la municipalité le samedi 10 janvier à 18 h.

Je vous souhaite de bonnes fêtes.



Les manifestations

Samedi 10 janvier : Vœux de la Municipalité

Samedi 17 janvier : Concours de belote des Pompiers

Mercredi 28 janvier : don du sang

Dimanche 1er février : Vente de saucis-

Samedi 7 février : tournoi de poker des classes en 5

Samedi 14 février : Concours de belote du Foot

Dimanche 15 février : Vente de boudin du Foot

Samedi 21 février : Sainte Barbe des Pompiers

Samedi 28 février : Stage de

Samedi 7 mars : Repas de la chasse communale

Dimanche 15 mars : Après-midi jeux de l'Association des Familles

Samedi 21 mars : Course d'orientation

Samedi 21 mars : Soirée dansante du Foot

Dimanche 22 mars : Plats à empor-

Dans ce numéro :

Informations pratiques. État civil 2014	P : 2
Compte rendu des conseils municipaux	P : 3, 4, 5, 6
Le nom de notre commune	P : 7
École publique. Rythmes scolaires	P : 8
La bibliothèque. Le recensement.	P : 9
La COR.	P : 10
École Saint Martin. Associations poulonnes.	P : 11 à 13
Les villages d'accueil	P : 14
A découvrir dans notre commune	P : 15

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71
adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Fermeture pour congés :

du 24/12 au 27/12 inclus et du 31/12 au 03/01 inclus

Recherches généalogiques :

vendredi de 15h à 16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

À NOTER

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Dimanche 22 mars et Dimanche 29 mars

DÉCHÈTERIE

horaires d'hiver

Mercredi de 13h à 16h
Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h

ATTENTION

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir en Mairie
avant le 13 mars 2015.

ÉTAT –CIVIL – ANNÉE 2014

(Mise à jour 12/12/2014)

DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS

10/01 : PATAY Marie-Louise Vve DEAL
14/02 : GARDIN Louise Berthe Vve PAPUT
16/03 : MARION Georgette Vve SAPIN Emile
03/05 : AUGAGNEUR Joseph Isidore
13/05 : PHILIBERT Etienne Gabriel
13/05 : CONGRAS Suzanne Victorine Albine Vve GROS
08/08 : JAMBON Marie Eugénie Vve PERRIER
22/11 : CARRET Georgette Vve LAFONT
04/02 : CHANUT Lucie Vve DUPERRON
12/08 : MERAS Denise Vve CHUZEVILLE
07/10 : JUSSERAND Denis Marie Benoit

MARIAGES :

24/05 : GIROUD Julien / DELOIRE Elodie
14/06 : MARTIN Yannick / VIGNE Catherine
02/08 : JONARD Fabien / POUYADOU Aurélie

NAISSANCES: 8 Garçons – 3 Filles

25/02 : DUPRAZ Hugo
25/02 : DUPRAZ Elie
02/04 : MARTIN Chris
12/05 : DUMORD Océane
13/07 : LONGEFAY Colin
18/07 : VINCENT Antoine
07/09 : CELLIER Gabin
25/09 : PLASSE Manon Lucie Cécile
20/10 : DUPONT Dimitri
21/10 : MERVILLE Elina Ludivine
16/11 : ESPIN Lorenzo

CULTE

Messes à 10h30
Dimanche 4 janvier
Dimanche 1er février

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

CONSEIL DU 19 septembre 2014 à 20 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, PINTO L, VIGNE M.

Absent excusé : TRONCY JM (pouvoir à HOFFMANN V)

Secrétaire de séance : J COULEUR

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT du 18 juillet 2014

Délibérations :

Modifications des temps de travail des employées municipales : l'organisation des rythmes scolaires a des conséquences sur le temps de travail de ces employées (garderie du mercredi matin, garderie de 16 h à 16 h30, garderie du vendredi soir).

Madame le Maire demande d'approuver ces modifications (trois délibérations) : **votes à main levée**.

1) de 28 h à 30 h 22 pour Madame Sapin : 14 pour, 1 abstention sur 15 voix ;

2) de 32 h à 33 h 10 pour Madame Renaud : 14 pour, 1 abstention sur 15 voix ;

3) de 21 h à 23 h 30 pour Madame Ferreira : le comité technique paritaire (CTP) du centre de gestion (CDG) ayant donné un avis favorable à cette augmentation de travail de plus de 10%, le conseil municipal accepte cette augmentation par 14 pour, 1 abstention sur 15 voix.

Délégation de service public : la délégation confiée à la Lyonnaise des Eaux arrive à échéance le 31 décembre 2014. Le délai étant court, il faut envisager de maintenir le délégataire pour une durée qui ne peut être supérieure à un an et faire un avenant qui doit être présenté à la commission de délégation de services publics. Madame le Maire demande la création d'une commission pour cette délégation (**vote à main levée** : 15 pour sur 15 voix) puis de procéder à la composition de cette délégation.

Titulaires : Vincent Hoffmann, Anne Fimbel, Colette Flèche (**vote à main levée** : 15 pour sur 15 voix). Suppléants : Isabelle Petit, Jean-Luc Desseigne, Aymeric Champale (**vote à main levée** : 15 pour sur 15 voix).

Location tables rondes : dix tables rondes à la salle des fêtes sont à louer. Il est nécessaire de fixer un tarif de location et de fixer le montant de la caution. Madame le Maire propose 5 € de location par table (**vote à main levée** : 14 pour, 1 abstention sur 15 voix) et 200 € de caution pour les tables louées (**vote à main levée** : 12 pour et 3 abstentions sur 15 voix).

Désignation de représentants pour la fédération des communes forestières (FNCOFOR) : Anne Fimbel : titulaire et Jean-Marc Troncy : suppléant.

Déneigement : constitution d'un groupement de commandes pour le sel de déneigement pour rationaliser les coûts, convention avec la COR (durée de six mois) qui en sera le coordonnateur. Madame le Maire demande d'accepter les termes de la convention : **vote à main levée** 14 pour, 1 abstention sur 15 voix ; d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes : **vote à main levée** 14 pour, 1 abstention sur 15 voix ; d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention : **vote à main levée** 14 pour, 1 abstention sur 15 voix et d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés : **vote à main levée** 14 pour, 1 abstention sur 15 voix.

COR : service ADS (autorisation du droit des sols) : mise en place d'un service commun de l'instruction du droit des sols au sein de la COR. Ce sera un appui technique et juridique mais la commune reste responsable des décisions. Coût du service supporté par les communes adhérentes selon la formule : nombre d'actes x coût de l'acte.

Madame le maire demande d'accepter les termes de la convention : **vote à main levée** 13 pour, 1 contre, 1 abstention sur 15 voix et de l'autoriser à signer la convention de service commun ADS : **vote à main levée** 13 pour, 1 contre, 1 abstention sur 15 voix.

Décision modificative n° 1 : les crédits alloués au remboursement d'emprunts nécessitent un ajustement de 1417,09 €. Pour abonder cette ligne une diminution de crédit de 1417,09 € sera effectuée sur les matériels de transport (qui conservera après cela un solde suffisant). **Vote à main levée** : 15 pour sur 15 voix pour autoriser cette modification.

Questions diverses :

Forêts : suite au débardage des chemins sont détériorés, les câbles aussi. La mairie devrait être avisée pour chaque débardage, seule une personne a pris soin de le faire, qu'elle en soit remerciée. Trop souvent des parcelles déboisées sont laissées en piteux état.

Respect des cultes : lors des manifestations, il faudrait éviter de gêner (musique trop forte) le déroulement des offices religieux.

Nouvelles orientations de la Poste : forte diminution activités courrier et colis. La Poste recherche de nouvelles solutions telles que : augmentation du prix du timbre et proposer de nouveaux services ou produits. Etendre le rôle des facteurs : portage de courses, médicaments par exemple, à domicile. Développer l'aspect communication via les APC. Dans les APC, mettre à disposition du public des tablettes tactiles (accès à la CAF, la SNCF ...).

BULLETIN MUNICIPAL

Congés et ouverture de la mairie : du 24/12 au 27/12 inclus et du 31/12/2014 au 3/01/2015 : congés annuels. Les évaluations faites de 14 h à 15 h permettent de modifier les horaires à compter du 1er octobre. Ouverture : lundis et vendredis de 14 h à 17 h ; mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h ; recherches généalogiques le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Réunion d'échanges autour des commerces le vendredi 24 octobre à 20 h.

Vitesse excessive dans le bas du village (virage).

Adolescents : demande pour un parc de skateboard.

Questionnements autour du parking des Écharmeaux : stationnement cars sur la partie haute difficile.

CONSEIL du 17 octobre 2014 à 20 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absent : PINTO L.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT du 19 septembre 2014

Délibérations :

Participation protection sociale complémentaire : le contrat collectif souscrit à la MNT pour les agents de la commune, du fait des modifications intervenues dans le personnel, ne répond plus à l'exigence du contrat collectif. Le décret du 8 novembre 2011 a pour objet la participation des collectivités territoriales à la protection sociale complémentaire (sociale ou prévoyance) souscrite par leurs agents. Madame le Maire demande l'accord pour une participation mensuelle de 5 € aux contrats de prévoyance, dans le cadre de contrats labellisés, à compter du 1^{er} janvier 2015 (**vote à main levée** : à l'unanimité) et l'accord pour résilier le contrat collectif à la MNT (**vote à main levée** : à l'unanimité).

Recensement 2015 : le recensement se fera du 15 janvier au 14 février. Les habitants auront la possibilité de se recenser par internet. Il y aura trois agents recenseurs. La dotation forfaitaire pour ce travail de 2578 € sera versée avant la fin du premier semestre 2015. Madame le Maire demande l'accord pour organiser ces opérations dont l'embauche des agents (**vote à main levée** : à l'unanimité).

Contrats déneigement : le déneigement est assuré par la commune, il est donc nécessaire de le confier aux agriculteurs. La dépense, suivant les hivers, peut varier du simple au triple. Compte tenu du service de qualité et d'une utilité indiscutable, il est proposé de le traduire par une augmentation du coût horaire (de 58 € à 61 €) et de celle de l'astreinte (de 350 € à 375 €). Madame le Maire demande l'accord pour ces deux augmentations et pour signer les contrats (**trois votes à main levée** : 13 voix pour, 1 voix contre sur 14 voix).

Chèques cadeaux au personnel communal : le personnel actif de la commune reçoit chaque année un chèque cadeau, il était d'un montant de 140 € en 2013. Madame le Maire demande de maintenir ce fonctionnement (**vote à main levée** : à l'unanimité).

Statuts de la COR : lors du conseil communautaire du 11 septembre 2014 Monsieur le Président a demandé au conseil de se prononcer sur les statuts de la COR. Les communes ont trois mois pour approuver (ou non) ces points. **Madame** le maire demande au conseil municipal de se prononcer au sujet du maintien des compétences existantes (**vote à main levée** : à l'unanimité) ; au sujet des compétences nouvelles (**vote à main levée** : à l'unanimité).

Contrat pluriannuel : le Département du Rhône a alloué une subvention de 31 800€ sur une dépense de 63 600€ pour l'aménagement de l'entrée nord du village. Le coût est de 73 320€. Afin que la commune puisse recevoir cette subvention, Madame le Maire demande à être autorisée à solliciter auprès du département l'arrêté d'engagement correspondant (**vote à main levée** : à l'unanimité).

DSP avenant n° 2 : le contrat de service, qui est délégué à la Lyonnaise des Eaux, arrive à échéance le 31 décembre 2014. Cette date, très proche, ne permet pas la mise en place d'un nouveau contrat qui nécessite une procédure assez longue. Il est nécessaire de prolonger le contrat actuel pour une durée de un an. Après approbation de cette commission réunie le 14 octobre, en présence de la comptable de la collectivité Madame Beauchamp (le représentant de l'état s'étant excusé), Madame le Maire demande de se prononcer pour cette prolongation (**vote à main levée** : à l'unanimité).

Questions diverses :

Noël des Anciens : jusqu'à présent chaque personne, à partir de soixante-dix ans recevait un colis à son domicile. Lors de la réunion du CCAS, il a été proposé de réunir ces personnes autour d'un repas (le 21 décembre) et de continuer à porter les colis pour les personnes qui ne participeraient pas à ce repas.

Arbre de Noël commun : ce sera le jeudi 18 décembre au lieu du vendredi 19 décembre. Les différents participants ont été prévenus.

Vigipirate: document à connaître.

BULLETIN MUNICIPAL

Rythmes scolaires : la démarche du PEDT ne sera pas poursuivie car les aides de la Caf ne compenseraient pas les frais de formation des employés nécessaires pour la transformation obligatoire de la garderie déjà existante en accueil de loisirs. Soixante-quinze enfants, répartis en six groupes, sont inscrits aux activités du vendredi (15 H à 16 H 30) ; pour la garderie (de 16 H à 16 H 30) le lundi, le mardi et le jeudi, les enfants sont répartis en trois groupes. Le document pour le fonds d'amorçage a été rempli cet été.

Vitesse excessive dans le hameau de Chansaye.

Nom des rues : une réunion a eu lieu le 10 octobre, en présence de M. Rochet de La Poste, avec la commission Bourg Hameaux pour présenter le dossier.

CONSEIL du 14 novembre 2014 à 20 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, PINTO L, TRONCY JM, VIGNE M.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT du 17 octobre 2014.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération sur la possibilité de pouvoir recruter lors de l'absence d'un agent municipal.

Délibérations :

Règlement intérieur des temps activités et garderie périscolaires : afin de compléter cette organisation, il est nécessaire de préciser les règles de vie qui doivent être respectées pour un bon fonctionnement. Après lecture de ce règlement, élaboré en commission, Madame le Maire demande de se prononcer (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

Commission PLU, documents de prévention des risques : le 4 avril 2014 une commission Patrimoine, Bâtiments, Urbanisme et PLU a été mise en place. Avec le recul, une réorganisation est nécessaire et il convient aussi de s'intéresser aux documents de sécurité et prévention des risques et d'élaborer le PCS (plan communal de sauvegarde).

Madame le Maire propose de transformer cette commission en Patrimoine, Bâtiments, Urbanisme, sans modification de sa composition (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15) et de constituer la commission PLU, documents de sécurité et prévention des risques : M. Vigne (vice-présidente), A. Fimbel, M. Carret, JB. Bérroujon, JM. Desmonceaux, A. Champale (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

Taxe d'aménagement : lors de la délibération du 4 novembre 2011 la taxe d'aménagement a été créée pour simplifier la fiscalité de l'aménagement en regroupant plusieurs taxes dont la taxe locale d'équipement et a été établie au taux de 3,5% pour trois ans. Il est proposé de maintenir son application au même taux (**vote à main levée** : 14 voix pour, 1 voix contre sur 15 voix).

Convention achats groupés UGAP : la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation supprime les tarifs réglementés de vente de gaz naturel. Pour accompagner les personnes publiques dans la mise en concurrence de leur approvisionnement en énergie, l'UGAP a mis en œuvre un dispositif d'achats groupés de gaz naturel. Le SYDER propose d'accompagner les communes dans cette démarche, la date limite est le 14 novembre 2014. Madame le Maire demande l'autorisation de mener à bien ce dossier et de passer convention avec l'UGAP (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

OPAC : le 16 mai 2014 le DDT de la Préfecture avait demandé à la commune son avis au sujet de la vente envisagée par l'OPAC du Rhône de huit pavillons de type F2 à F4 situés résidence « Les Monneries I » dont le prix de vente (après travaux réalisés par l'OPAC) serait de 1000 € au m². Le conseil du 20 juin 2014, par manque de précisions, avait donné un avis défavorable. Des précisions apportées lors d'une rencontre le 1^{er} octobre, notamment : sont concernés les logements à faible rotation et dont les locataires souhaitent faire l'acquisition, sécurisation de l'achat, sont de nature à pouvoir modifier notre décision. Madame le Maire demande de se prononcer au sujet de cette vente (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

Mise en valeur Roche d'Ajoux : la pousse des arbres et des taillis gêne la vue exceptionnelle de ce site. L'association du Haut Sornin (commune de Propières), qui met en valeur cet endroit, a sollicité les propriétaires privés et notre commune pour faire en sorte d'étendre le champ de vision. Il conviendrait, pour la commune, d'abattre deux ou trois résineux et d'approprier le taillis. Madame le Maire demande l'autorisation de prendre toutes les dispositions pour mener à bien ce dossier (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

CAUE : le travail de réflexion au sujet des commerces, la nécessité de répondre à la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux ont conduit à contacter le CAUE (conseil architecture, urbanisme et environnement). Une étude réalisée en 2011 et prise en charge à 50% avait coûté 3500€. Il s'agirait de réfléchir à l'ensemble de la problématique du bourg. Il est demandé l'autorisation de passer convention avec le CAUE (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

BULLETIN MUNICIPAL

Recrutement agent pour remplacement : l'absence actuelle de notre agent communal nous amène à réfléchir au remplacement de nos agents (maladie, accident du travail) afin de maintenir le service rendu à la population. Il convient de se prononcer sur l'autorisation de recruter un agent titulaire ou non pour les remplacements des agents (**vote à main levée** : 15 voix pour sur 15).

Questions diverses :

Secrétariat de mairie : au vu de la charge de travail importante, il pourrait être envisagé de modifier le temps de travail de Madame Lespinasse (28 H à 35 H).

Course orientation : organisée par le Club de Rillieux de passage sur la commune le 21 mars 2015 et qui aurait besoin de la salle polyvalente. Proposition de ne pas leur faire payer la salle.

Camion benne des employés municipaux : son état nécessite de grosses réparations (7000€), des devis sont en cours pour un éventuel achat.

CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2014 à 20 h 30

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM,

Absents excusés : VIGNE M. (pouvoir à F. Mélinand), PINTO L. FIMBEL A.

Secrétaire de séance : FLÈCHE C.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT du 14 novembre 2014

Modification : concernant le vote de la taxe d'aménagement : une abstention au lieu d'une voix contre.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération pour le recensement : accord par 13 voix sur 13 (à main levée).

Délibérations :

Assistance juridique : L'assistance juridique dont dispose la commune est assurée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône. Ce centre de gestion a prévu pour 2015 une participation à hauteur de 898 € au titre des missions temporaires qui seront effectuées en 2015.

Cette assistance est indispensable compte tenu de la diversité et de la complexité des sujets qui relèvent de la compétence de la Commune. Il s'agit de la maintenir en autorisant le Maire à signer cet avenant. (**Vote à main levée** : pour à l'unanimité).

Indemnité du conseil du trésorier: Une indemnité de conseil est allouée chaque année aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux. Une nouvelle délibération doit être prise lors du renouvellement du conseil municipal. L'indemnité calculée au titre de l'année 2014 est de 430,35€ brut. (**Vote à main levée** : 1 voix contre, 1 abstention ; 11 voix pour).

Remplacement camion: Le remplacement du camion utilisé par les employés municipaux est nécessaire. La réparation s'avère trop onéreuse compte tenu de la vétusté. Il est opportun de prévoir l'acquisition d'un camion avec benne dotée du système « Ampliroll » pour faciliter les opérations de chargement et déchargement et optimiser l'utilisation du véhicule. La solution s'avérant la plus satisfaisante est celle du crédit-bail de 5 ans comprenant maintenance avec option d'achat.

Il convient d'autoriser le Maire à prendre les décisions pour mener à bien ce dossier. (**Vote à main levée** : pour à l'unanimité).

Recensement: La délibération du 17 octobre 2014, autorisant le maire à organiser les opérations de recensement, doit être complétée pour préciser leur statut et leur rémunération. Les personnes recrutées auront le statut de vacataire. Leur mission consistera à distribuer, collecter, classer et numéroter les questionnaires. Elles seront rémunérées sur la base de 1,72 € par habitant et 0,68 € par logement. La dotation prévue pour notre commune est de 2578 €. (**Vote à main levée** : pour à l'unanimité).

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 16 janvier 2015 à 18 H 30

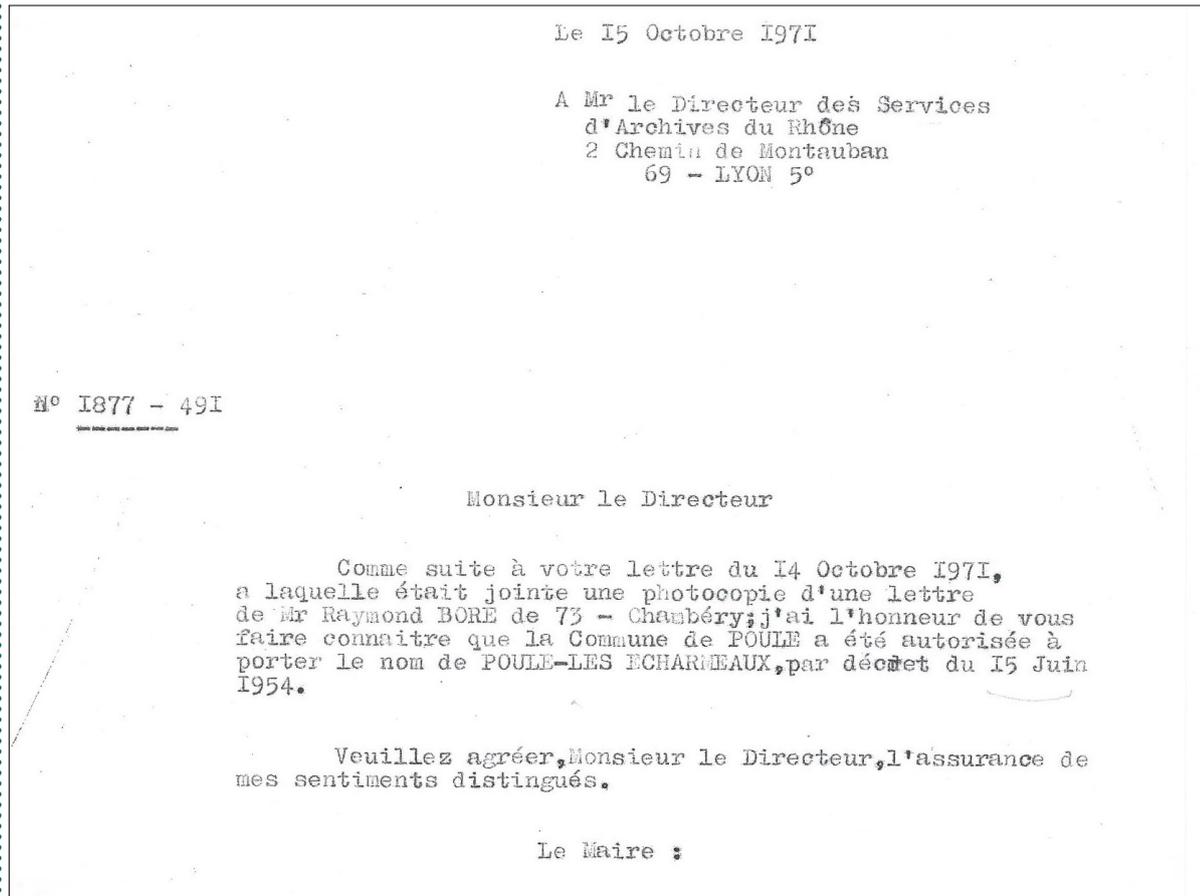
BULLETIN MUNICIPAL

ORTHOGRAPHE DU NOM DE NOTRE COMMUNE (suite)

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin précédent, c'est en 1954 que notre commune a changé de nom en s'écrivant POULE LES ÉCHARMEAUX ou POULE-LES-ÉCHARMEAUX

En 1971, un certain M. Boré faisant des études philatéliques s'est renseigné auprès des Archives Départementales au sujet des communes ayant modifié leur appellation. Sa demande a été transmise aux Mairies concernées.

Voici le courrier de M. Maillot, Maire de notre village au directeur des services d'Archives du Rhône.



Nous constatons que l'orthographe est POULE-LES ÉCHARMEAUX

En toute logique, c'est cette dernière orthographe qui serait la bonne car elle explicite bien le fait que le lieu-dit « LES ÉCHARMEAUX » a été rattaché à « POULE ».

Sur les bulletins municipaux, nous utilisons cette orthographe. Mais ce n'est pas la plus employée...

La preuve !

POULE LES ÉCHARMEAUX



ÉCOLE PUBLIQUE

04 74 03 70 66

Le premier trimestre touche déjà à sa fin et les différents projets pédagogiques suivent leur cours.

Dans le cadre du RRE, Réseau Rural des Ecoles, nous avons décidé avec nos collègues du canton de faire travailler nos élèves sur la connaissance de leur environnement proche au travers d'activités motrices. L'objectif final reste toujours l'amélioration de la langue française puisque toutes les activités proposées donnent lieu à un travail mettant en œuvre les compétences des domaines « dire, lire et écrire ».

En septembre, la classe de maternelle est allée faire les vendanges dans le Beaujolais, une façon bien agréable et ludique de découvrir son environnement proche. Nos apprentis vignerons ont ensuite confectionné du jus de raisin avec leur récolte.

En octobre, toutes les classes ont participé à l'exposition de la bibliothèque municipale sur le thème de la gourmandise, qui a beaucoup inspiré petits et grands !

En novembre, tous nos élèves ont eu le plaisir de rencontrer Mme Nadia Bécaud, de l'Institut du thé. Ce fut l'occasion de découvrir une partie des secrets du monde du thé, depuis la culture des théiers jusqu'aux cérémonies de dégustation. Nous remercions chaleureusement Mme Bécaud pour la qualité de ses interventions.

Dans la foulée, M. Gonachon, le boulanger de notre village, a eu la grande gentillesse de recevoir chacune de nos classes pour leur faire découvrir les secrets de fabrication du pain. Ces visites ont été très appréciées des enfants et nous remercions vivement le boulanger !

Les élèves de CM ont bénéficié d'une journée d'intervention de la Prévention Routière. Au programme : théorie le matin et pratique l'après-midi sur la piste routière. Seize élèves ont obtenu leur permis cycliste.

En lien avec le projet du RRE, toutes nos classes vont bénéficier de randonnées sur le thème des 5 sens. Anne Fimbel et Sylvie Ginet, guides de pays, nous ont concocté des balades mêlant connaissance de la nature et observation de l'environnement. Ces randonnées seront réitérées à différentes saisons afin de pouvoir observer l'évolution de notre environnement proche, tout en crapahutant sur les sentiers !

Dans le cadre de la liaison école-collège, la classe de CM participe à un défi mathématique en deux parties : le défi problèmes qui est en cours et le défi géométrique qui aura lieu au printemps. Par ailleurs, les élèves de CM2 seront accueillis au Collège de la Haute-Azergues, au mois de janvier, pour une journée découverte.

Notre journal scolaire « L'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Parallèlement, nos élèves sont accueillis tous les quinze jours à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le 18 décembre, avec un spectacle, goûter et ... visite du Père Noël ! Le club des Genêts d'Or se joindra à nous.

Repas de Noël du restaurant scolaire, servi par M. Lathuillère, le 18 décembre, auquel participera une grande partie des élèves de l'école.



Côté administratif : le premier conseil d'école de l'année s'est tenu début novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Les enseignantes.

Mise en place des rythmes scolaires à l'école publique

Malgré une réflexion déjà bien avancée par la municipalité précédente, notre commission écoles a disposé d'un temps extrêmement court pour trouver des intervenants proposant des activités suffisamment diversifiées, établir une organisation, former les groupes d'enfants et contractualiser les intervenants.

Le vendredi de 15 H à 16 H 30 les enfants sont en activités : expression corporelle, travail de l'argile, peinture, chant, yoga et théâtre et enfin art textile. Chaque activité dure six semaines et les enfants, toujours dans le même groupe, passent dans chacune au cours de l'année.

Découvrir des matériaux, exercer sa créativité avec ses mains, sa voix et son corps, se détendre et libérer ses émotions, ce sont les objectifs de ces activités périscolaires.

Le lundi, mardi et jeudi de 16 H à 16 H 30 les enfants, répartis en trois groupes, sont en garderie : goûter puis activités calmes, ceci permettant d'établir une transition entre l'école et le retour à la maison ou la garderie du soir.

Soixante-quinze enfants participent aux activités et cinq enfants ne fréquentent que la garderie. Ce sont au total 80 % des élèves de l'école qui sont concernés par les temps d'activités périscolaires.

Après trois mois de fonctionnement, le retour des enfants, des parents, des intervenantes mais aussi des

BULLETIN MUNICIPAL

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

EXPOSITION Octobre 2014

La « gourmandise » : thème alléchant puisqu'environ 350 personnes sont venues voir cette exposition qui comportait quatre thèmes essentiels :

La citrouille : plus de quarante potirons de toutes formes ont envahi la scène, parées de tableaux explicatifs. En outre de la beauté, il fallait estimer le poids de la citrouille cultivée par les élèves de l'École Saint Martin. Elle pesait 14,912 kg et, il y eut trois réponses identiques à 15 kg (Léandre Crozet, Enzo Philippe et Simone Plasse) qui ont été récompensées par des livres. Le dimanche, Madame et Monsieur Troncy nous ont régales de leur potage, confiture et potiron au sirop de vanille...

Le chocolat : beaucoup de documents (livres et tableaux), démontraient le passage de la cabosse au chocolat à déguster. Chose que nous avons faite avec la fameuse mousse de Christiane Pugieu.

Le thé : outre les panneaux explicatifs, Nadia Bécaud de l'Institut du Thé de notre village a su captivé les amateurs par ses explications et la délicate cérémonie du thé. Elle proposait à notre palais , différents thés au goût parfois surprenant.

La vanille : un peu plus difficile à démontrer sinon par des livres et des tableaux. Cependant les enfants des écoles, lors de leur visite, ont humé avec plaisir les gousses parfumées.

Le concours de pâtisseries a vu le succès pour le visuel de Capucine Armanet et pour la saveur de Colette Flèche.

Les élèves de l'école publique ont fait preuve de beaucoup d'imagination par leurs compositions écrites, leurs réalisations picturales et leurs montages gourmands.

Que toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette exposition soient sincèrement remerciées.

C'est une richesse, pour un village, d'avoir sa bibliothèque. Cela nous permet de pouvoir satisfaire notre plaisir de lire sans avoir à investir dans l'achat de livres qui sont assez coûteux. Alors, profitons-en.

Rappel



Ouverture au public : Jeudi 16 h à 18 h et Samedi 9 h 30 à 11 h 30

Actuellement, un éventail de livres sur Noël est à la disposition des enfants.

Vous avez toujours la possibilité de demander des ouvrages que nous pourrions demander, tout en sachant qu'il peut y avoir de l'attente avant leur arrivée à la bibliothèque.

Si vous êtes lecteur, si vous avez un peu de temps de libre à consacrer au développement de la lecture, venez rejoindre l'équipe et faites vous connaître lors des permanences.

La bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 3 janvier.

RECENSEMENT

Le précédent recensement s'étant déroulé en 2010, la Commune de Poule-Les Écharmeaux est concernée par le recensement pour cette année 2015. La population recensée en 2010 était de 1081 habitants. Les données recueillies lors de ce recensement ont permis de calculer la population municipale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 : 1105 habitants et une population totale de 1124 personnes.

Ci-contre et de gauche à droite, nos trois agents recenseurs: Mme Loëtitia GUILBERT, Mme Nelly COFFY, M. Alain FLÈCHE.

L'un d'eux se présentera à votre domicile entre le 15 janvier et le 14 février 2015. Nous vous remercions de leur accorder un peu de votre temps pour qu'ils puissent effectuer au





Le premier janvier 2014 naissait la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien COR, résultat de la fusion des Communautés de Communes du Pays d'Amplepuis Thizy, de la Haute Vallée d'Azergues et du Pays de Tarare. Elle regroupe 36 communes et compte 50 162 habitants pour 577km².

Les habitants des communes de plus de 1000 habitants ont eu, pour la première fois cette année, l'occasion de désigner les conseillers siégeant au conseil communautaire par le système du fléchage lors des élections municipales de mars 2014.

Depuis avril, le président de la COR monsieur Michel Mercier et 14 vice-présidents constituent le bureau exécutif de la COR. 76 conseillers représentent les 36 communes et siègent lors des conseils communautaires.

La Communauté de Communes est compétente dans des domaines variés :

- > Aménagement de l'espace communautaire
- > Développement économique
- > Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés
- > Assainissement
- > Politique du logement social d'intérêt communautaire
- > Création aménagement et entretien de la voirie Communautaire
- > Politique de la ville
- > Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- > Actions en faveur du tourisme
- > Protection et mise en valeur de l'environnement sur le territoire communautaire des bassins versants des rivières Rhins, Azergues, Brévenne-Turdine et cours d'eau de ces bassins versants.
- > Action sociale
- > Sports
- > Culture et jeunesse
- > Informatique et Multimédia



*Afin d'exprimer pleinement leur satisfaction,
le Comité des Fêtes souhaite à toutes
les associations de retrouver
une chaleureuse et amicale ambiance au
sein de leurs activités pendant l'exercice*

2015

ÉCOLE SAINT-MARTIN

Batucada, pétéka, sortie chasse..... Le point commun : l'école Saint-Martin!

Rien n'arrête nos petits élèves, pas même le mauvais temps !

L'après-midi pluvieux du 8 décembre, n'a pas refroidi nos chasseurs en herbe. Bien équipés pour mener à bien leur expédition, les élèves de la classe des grands, accompagnés d'un technicien de la fédération de chasse, sont partis à la découverte des animaux sauvages locaux. Au programme, reconnaître les indices de présences d'animaux dans les environs afin de compléter la leçon sur la chaîne alimentaire.

Une sortie qui a permis de décompresser avant le spectacle de Noël, où là encore, l'imagination et le travail étaient au rendez-vous.

La classe des grands a fait trembler les murs de la salle des fêtes avec une batucada (groupe de percussions brésiliens, avec des instruments construits par les élèves) pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Une chorégraphie avec jeux de lumières, une pièce de théâtre et des programmes très originaux, également fabriqués par les élèves, ont complété l'ensemble.

Bref, encore une belle réussite !

D'un point de vu plus scolaire, les élèves sont entrés dans la peau d'hommes préhistoriques en réalisant des œuvres avec du charbon de bois, une façon de travailler à la fois l'histoire et l'art tout en s'amusant.

L'année 2015 sera marquée par l'apprentissage de la pétéka (sport brésilien mélangeant le volley et le badminton).

S'ajoute à cela, un projet de science majeur qui s'inscrit dans l'actualité : les produits alimentaires de la vie quotidienne, que mangeons-nous ?

Du champ de blé au pain, de la vache au fromage, de la graine à la soupe.... D'où viennent les produits de nos assiettes ?

Enfin au mois de juin, une classe découverte aura lieu en Auvergne avec les écoles de Claveisolles et Grandris sur le thème « TERROIR ET PATRIMOINE ».

Afin d'aider tous les projets et démarches des enseignants, nous pouvons compter sur l'Association des Parents d'élèves. Cette année encore, les parents n'ont pas chômé, avec notamment la vente de calendriers dont les bénéfices ont été reversés à une œuvre caritative. Une vente de saucisson beaujolais et beaujolais nouveau organisée le 23 novembre, a connu un franc succès. Enfin pour clore l'année 2014, une soirée a eu lieu le 13 décembre juste après le spectacle de Noël des enfants.

Au menu : un bon repas, de la convivialité et de la joie; autrement appelé un repas de fête.



USP



Bonjour à tous,

Ce début de saison a été marqué par l'arrivée de nombreux jeunes. En effet, les catégories U7, U9 et U11 regroupent une bonne quarantaine d'enfants ! Pour les plus grands, les effectifs se maintiennent. Sans oublier nos équipes séniors, séniors féminines et nos vétérans. La trêve arrive avec les vacances de Noël et les matchs reprendront dès fin février. Entre temps, des tournois sont organisés et nous faisons en sorte de participer à plusieurs.

Quelques dates sont retenir :

Le 14 février : concours de belote avec de nombreux lots à gagner

Le 15 février : notre traditionnelle vente de boudin

Le 21 mars : soirée choucroute.

Merci de noter ces dates et de venir nombreux. N'oublions pas que toutes ces manifestations sont organisées pour faire vivre notre club et donc pour nos enfants et notre village.

Le bureau et moi-même vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.

Le Président : Éric Saugey

Amicale des donneurs de sang du canton de Lamure – ARVS

Objectifs:

- Assurer l'accueil des donneurs de sang lors des collectes.

- Apporter toutes aides aux adhérents donneurs ou anciens donneurs

- Promouvoir le don du sang en apportant une aide physique au centre de transfusion lors des collectes locales sur le canton.

A noter les dates des collectes:

Mercredi 28 janvier 2015

Mercredi 6 mai 2015

Mercredi 5 août 2015

Mercredi 28 octobre 2015

de 17 h à 19 h à la salle des fêtes

Concours de belote de l'Amicale

Samedi 21 Février à 14 h 30

A St Nizier d'Azergues

LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE

Les musiciennes et musiciens du RMP tenaient à remercier le public venu nombreux les écouter lors de leur traditionnelle fête de la Sainte Cécile du 29 novembre dernier. Cette année, ce sont plusieurs ensembles qui se sont produits : la chorale de l'école de musique où les enfants ont interprété des chansons de Jean-Jacques GOLDMAN avec l'aide de Régine et Stéphanie ; la classe d'orchestre dirigée par Laurent avec des jeunes et moins jeunes qui se sont retrouvés chaque vendredi soir pour proposer une prestation de qualité puis le RMP dirigé par Fabien et Cyrille qui a proposé un programme varié. Après cet intermède musical un vin d'honneur était proposé avant que les musiciens ne rejoignent la salle municipale où un repas leur était servi. L'année 2014 est dorénavant terminée sur le plan musical. Les musiciens se retrouveront début janvier pour la première répétition afin de préparer les animations de fêtes de classes qui s'annoncent nombreuses pour 2015. Les musiciens sauront vous accueillir lors de leur vente de saucisson au gène/lard pommes de terre qui se tiendra le dimanche 1^{er} février sur la place de l'église. Nous souhaitons à chaque

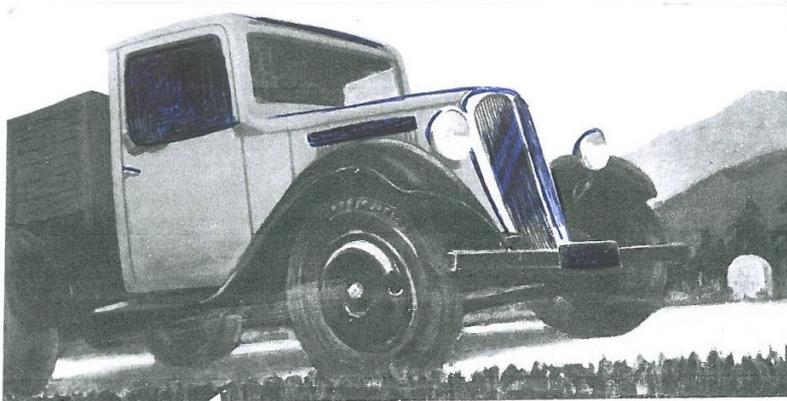
lecteur du
d'agréables

bulletin municipal
fêtes de fin d'année !



Félicitations à

Christelle Jonard (secrétaire de l'association) la maman, et à Franck, le papa, pour leur petite



L' ECURIE des LAPINS

vous présente ses meilleurs

vœux pour la nouvelle année

EN ROUTE POUR 2015 !



AMICALE DES CLASSES EN 5

Historique et tradition des Conscrits et fête des classes

Avec la création de la conscription est apparue en France une tradition durant laquelle les jeunes gens de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans

le monde adulte.

A l'origine, cette tradition était réservée aux hommes. La fin du Service National aurait logiquement dû marquer la fin de cette coutume, mais beaucoup y sont attachés. Dans les villages où cette fête perdure, les filles y sont admises.

La fête des conscrits (ou plutôt fête des classes) regroupe toutes les personnes nées la même année et celles dont l'âge se termine par le même chiffre.

C'est pourquoi les classes en 5 vont perpétuer cette tradition en cette année 2015.

Tout le monde n'adhère pas à cet évènement que certains considèrent comme une trop grosse fiesta, juste pour faire le «bouzon». D'autres estiment que c'est une tradition très forte, surtout dans le monde rural, qui permet de se retrouver, pour certains, tous les dix ans. Une période riche en anecdotes dont les acteurs se souviendront longtemps et qui permet un rapprochement ponctuel de personnes de milieux différents.

En amont, avant le jour J, plusieurs réunions et manifestations sont programmées pour financer la fête (location salle des fêtes et nettoyage, cartons d'inscription pour chaque personne de la 5, vin d'honneur, harmonie et fanfare, messe, orchestre sono....).

Fête des classes

Défilé humoristique : jeudi 30 avril

Vague et repas : samedi 2 mai

Les personnes désirant se joindre à nous seront cordialement acceptées et nous les remercions par avance.

Bureau :

Président : TRONCY Marcel 06.89.49.53.29

Secrétaire : COFFY Nelly 06.51.90.37.7

Trésorier : JEAN Frédéric 06.45.50.38.46

Bonne année 2015 aux Poulons et Poulonnes !

SÉANCES DE GYMNASTIQUE

Dix-sept personnes sont inscrites aux cours de gymnastique qui ont repris en Septembre dans la Salle des Fêtes avec notre sympathique professeur Agnès. Ces cours se pratiquent dans une ambiance très conviviale le lundi de 15 h 25 à 16 h 25, sauf vacances scolaires.

Les mouvements proposés comportent des étirements, de la musculation, de la coordination bras/jambes à l'aide de supports tels que ballons, chaises, bâtons et élastiques. La séance se termine par 5 mn de relaxation.

Les cours sont ouverts aux femmes et hommes de tout âge de la commune et des environs.

Tout nouvel arrivant sera le bienvenu. Tél. : 06.30.90.58.68 ou 06.84.34.00.65



LES MARCHEURS DU JEUDI

C'est jeudi 9 octobre que le groupe des marcheurs de Poule les Echarmeaux s'était donné rendez-vous pour son repas annuel.

Ce dernier s'est tenu à Quincieux, à l'Auberge de Campagne du Petit Veysieux .

Pour l'occasion, la maîtresse des lieux, s'était métamorphosée, le matin, en guide touristique et nous a fait visiter à pied la jolie ville de Trévoux. Puis tout le monde s'est retrouvé pour un apéritif sous les arbres de la ferme auberge.

Après un excellent repas, nous nous sommes quittés en fin d'après-midi, en nous donnant rendez-vous pour le jeudi suivant devant la poste de Poule à 13h30, pour une nouvelle marche.

Mais personne n'oubliera l'ambiance chaleureuse de cette journée.





Quoi de neuf côté village d'accueil ?

Après 3 ans d'expérimentation, la dynamique « village d'accueil » se consolide et se déploie : d'autres villages d'accueil nous rejoignent, faisant passer de 25 à bientôt une quarantaine de villages d'accueil dans le beaujolais vert !

Construire un projet de vie en créant son activité « à la campagne » et en s'y installant avec sa famille est un rêve caressé par des citadins de plus en plus nombreux ! Depuis 2011, le Beaujolais vert a construit des outils et un accompagnement pour accueillir et aider l'installation des familles qui ont un projet de reprise ou de création d'entreprise, ou qui peuvent tout simplement travailler à distance grâce à Internet.

Ce programme commence à porter ses fruits et nous avons accueilli dans nos villages depuis 2012 une trentaine de familles (du territoire ou hors territoire) avec un projet de vie et de travail dans différents domaines d'activité : Des activités liées au web : création de sites Internet, télétravailleurs, vente de produits en ligne...

Des cabinets conseil : architecture, phyto-épuration bio, consultants...

Des repreneurs de commerces : bars, restaurants, hôtels, commerces de proximité...

Des artisans et artisans d'art

Des activités liées au tourisme : gîtes, chambres d'hôtes

Des activités culturelles et artistiques

Des activités agricoles (apiculture, plantes aromatiques, élevage...)

SUR LA COMMUNE DE POULE-les ÉCHARMEAUX : Deux projets en cours actuellement

Voir le site www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Rôle des villages d'accueil

Un village d'accueil, c'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique !).

Des « comités village », composés d'habitants et d'élus, s'organisent dans les communes, avec un référent par village.

Leur premier objectif est de faire connaître les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, foncier... qui seront mises en ligne sur le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration sur le territoire :

connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiale : cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

Les habitants sont des ambassadeurs du territoire !

Pour faire vivre ce réseau de « bouche à oreille », chacun peut contribuer ! Si vous avez connaissance de lieux à reprendre, de locaux, de foncier... si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du comité village ou de la mairie !

En savoir plus :

contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

www.beaujolais-vertvotreavenir.com

09 60 01 96 60

BULLETIN MUNICIPAL

A DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE

LES PIZZAS

Du vendredi soir au dimanche soir, il est possible de consommer des pizzas dans notre commune.

Le vendredi et le samedi soir

Au P'TIT Café

Pizza artisanale avec produits frais

Sur commande : 0474037018

12 variétés sur place ou à emporter



Le
5
Ré-

samedi

Chez le traiteur Patrick Lathuillère

variétés dont la Poulonne

reservation conseillée : 0474036328

Les dimanches soirs de 18 h à 22 h

Au camion aux Écharmeaux

La pizz'

0789422172

41 garnitures différentes

CLASSES EN 6

Les conscrits des classes en 5 comptent sur nous pour les aider dans le bon déroulement de leur fête. Le moment est donc venu de se retrouver. C'est pourquoi une première réunion est prévue :

vendredi 9 janvier à 20h à la salle polyvalente





Samedi 17 Janvier



CONCOURS DE

BELOTE



Casse-croute offert

Toutes les doublettes sont primées

Cochon détaillé

1^{er} prix : deux jambons

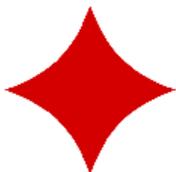
2^{ème} prix : deux épaules

Poule les Echarmeaux

21 h

Organisé par

L'Amicale des Pompiers de Poule/Chenelette



IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

